

**OLLOIX, INFOS/ OLLOIX, INFOS/ OLLOIX, INFOS/  
janvier 1998 - janvier 1998 - janvier 1998 - janvier 1998**

-

# SOMMAIRE

<b>Le Mot du Maire</b>	<b>p. 2</b>
<b>Démarches et procédures en cours</b>	<b>p. 3</b>
<b>Page financière</b>	<b>p. 4</b>
<b>Travaux</b>	<b>p. 5 et 6</b>
<b>Les dossiers en cours au plan intercommunal</b>	<b>p. 7</b>
<b>Informations intercommunales</b>	<b>p. 8-9-10-11</b>
<b>Vie communale</b>	<b>p. 12-13</b>
<b>Vie associative</b>	<b>p. 14-15-16</b>

## Le Mot du Maire

Je tiens tout d'abord, aux côtés du Conseil Municipal, à vous présenter tous nos voeux pour l'année 1998. Que vos projets aboutissent et que, si c'est nécessaire, votre situation s'améliore...

Certains paraissent surpris de la relative lenteur des réalisations promises. D'autres au contraire souhaiteraient que les choses aillent un peu moins vite : c'est vrai que l'évolution de notre commune s'accélère...

Les deux dernières années auront vu s'installer à Olloix une bonne quarantaine de nouveaux habitants ; c'est donc presque 20 % de la population qui se trouve ainsi renouvelée et principalement par des jeunes (couples de 30-35 ans avec enfants). (voir p. 12)

Les maisons vacantes s'achètent bien et se réhabilitent aussitôt à un rythme inconnu jusqu'à ce jour, devançant par là-même les actions sur l'habitat envisagées par le SIVOM. (cf p. 9)

Les jeunes exploitants agricoles s'installent, ce qui se traduit par des bâtiments nouveaux ou restructurés et assurent ainsi la pérennité de nos paysages pour les années à venir.

La commune de son côté a engagé sur le terrain son programme de travaux qu'elle poursuivra en 1998. (cf pages 5 et 6)

Je souhaite, pour ma part, que l'année 1998 soit une année d'échanges et de communication entre nous : la concertation sur le Plan d'Occupation des Sols en sera certainement l'occasion ! Nous restons cependant ouverts au dialogue et à l'écoute des idées de chacun.

Bonne année à tous.

Bernard FAYE

# DEMARCHES ET PROCEDURES EN COURS

## **1 - Plan d'Occupation des Sols**

Le Plan d'Occupation des Sols a été publié par arrêté municipal le 28 novembre 1997. En effet, les conclusions de l'enquête inter-services ainsi que l'avis des organismes collectivités associées à l'élaboration du POS ont été extrêmement favorables, le conseil municipal a donc décidé de poursuivre la procédure engagée. Nous tenons en mairie à la disposition de chacun un exemplaire original du dossier de publication.

Pour autant, la procédure n'est pas terminée, il convient maintenant d'engager la phase de concertation avec le public : habitants, propriétaires et plus généralement toute personne intéressée par la vie communale. Cette concertation aura lieu dans les prochains mois sous la forme d'une exposition ouverte à tous et par la mise au point d'un bulletin d'information spécifique. Une réunion publique clôturera cette phase de concertation.

Dès lors, la nomination d'un commissaire enquêteur permettra d'engager l'enquête publique officielle et d'envisager l'approbation définitive du dossier.

## **2 - Droit de Prémption Urbain**

Par délibération en date du 13 décembre 1997, le conseil municipal a institué sur les zones urbaines ou d'aménagement futur de la commune le Droit de Prémption Urbain (DPU). Cette disposition juridique permet à la commune de maîtriser les terrains ou bâtiments qu'elle estime d'intérêt public (agrandissement de voiries, création d'espaces publics, etc...)

## **3 - Cessions de terrain du domaine public**

Les conclusions du commissaire enquêteur à l'issue de l'enquête publique qui s'est déroulée du 9 au 23 septembre 1997 étant tout à fait favorables, le Conseil Municipal a décidé de poursuivre la procédure de cession sur les 10 dossiers ayant fait l'objet de l'enquête. Les documents d'arpentage et les actes notariés seront donc réalisés dans le 1er trimestre 1998 et les cessions deviendront effectives d'ici l'été.

## BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Le budget supplémentaire cette année ne comportait que des ajustements relativement « secondaires » :

### en section de fonctionnement :

- intégration de 51 176 F de recettes supplémentaires provenant de dotations non notifiées par l'Etat lors du budget primitif et de revenus complémentaires provenant des gîtes et du camping.

- ces nouveaux crédits étant affectés en dépenses pour 20 000 F en charges à caractère général (dont 2 000F au budget du CCAS) et pour 31 176 F en virement à la section d'investissement.

### en section d'investissement :

- les recettes de 31 176 F sont augmentées de 10 000 F de subventions complémentaires.

- les dépenses correspondantes étant réparties pour 7 400 F d'achat de matériel (panneau d'affichage) et 33 776 F de travaux (mairie et voirie).

## BILAN DE LOCATION DES TROIS GITES COMMUNAUX

Petit gîte du Presbytère :	28,5 semaines	recettes	: 34 667.60 F
Grand gîte du Presbytère :	24 semaines	recettes	: 38 025.00 F
Gîte de la Poste :	19 semaines + 7 Week-end	recettes	: 38 998.00 F
			-----
		<b>TOTAUX :</b>	<b>111 690.60</b>

F

Par ailleurs, le dimanche 15 mars une journée porte ouverte sera organisée pour permettre aux habitants de notre commune de visiter le gîte de la poste.

p.4

## TRAVAUX

### **1 - Le point sur les travaux en cours**

- Point Propre : les travaux de plantation effectués cet automne seront complétés au printemps par le revêtement définitif de la voie d'accès.

- Eglise : les marches d'accès ont été reprises, la charpente de la toiture a été totalement reprise sur le versant Nord et les appentis, la finition de la couverture en ardoises est en cours.

- Chapelle St Joseph : la consolidation de la sacristie et le traitement de la façade principale sont terminés. Il reste à refaire la toiture de la sacristie ce qui est en cours comme la finition de la toiture de l'église.

- Abords de la Mairie : les dallages et les murets sont terminés. Restent à effectuer le revêtement définitif du sol des parkings, la peinture des murs et quelques reprises de maçonnerie, la pose d'un nouvel éclairage public et l'enfouissement des réseaux. Ces travaux déjà commandés aux entreprises devraient être terminés d'ici Pâques prochain. Le programme d'aménagement des abords de la mairie va ensuite se poursuivre en 1998 par la réalisation d'une aire de jeux pour enfants dans le terrain en aval du préau et la création d'un accès piéton à partir du bas du terrain et donc de la Charreyrade. Une clôture du terrain du gîte est également nécessaire.

- Salle du préau : avec la compétence de Daniel Planeix , Guy Soury et M. Bergoin, la salle du préau a retrouvé une seconde jeunesse. Peinture chaleureuse, chauffage adapté, nous souhaitons que ce nouveau « look » satisfère les utilisateurs.

- Le chauffage de la salle du conseil a également été refait à neuf.

- Gîtes : le gîte de la Poste a été équipé pour l'accueil des bébés et verra dans les prochains mois l'accès entièrement refait (enrobé et éclairage public).

- RD 119 (route de St Saturnin à Olloix) : suite à une demande express du maire, les services de l'Équipement ont (enfin !) fait sauter les cailloux agressifs qui s'en prenaient à nos pneus dans la descente des Gorges. Nos remerciements à la subdivision pour son aide sur ce point.

- Renforcement du réseau AEP Route de Grandchamp : les travaux de génie civil sont terminés (non sans mal !) Les prochains mois devraient

permettre aux entreprises concessionnaires d'enfouir les réseaux et de mettre en place un nouvel éclairage public.

- **Desserte du Lotissement du Loup** : les travaux préparatoires concernant l'enfouissement des réseaux sont terminés. Le goudronnage de la voie interviendra au printemps (en raison d'un retard important dans le programme des travaux de l'entreprise retenue) ; la voie interne du lotissement dans sa partie aval sera traitée en même temps.

## **2 - Les travaux en projet**

### **- Assainissement :**

Comme annoncé, le programme d'assainissement est lancé : la commune a déjà acquis deux des sites d'implantation des stations de traitement et va essayer d'obtenir les autorisations de passage des collecteurs pour les zones non raccordées.

En 1998, la maîtrise d'oeuvre de l'opération est confiée au bureau d'étude CEH qui va préparer le dossier de consultations des entreprises sur la totalité du programme.

Une 1ère tranche de travaux devrait être lancée dès l'automne 1998 (probablement sur la station de traitement de Grandchamp) et se poursuivre pendant l'hiver 1999 par la station de la Croix de Bâle.

### **- Renforcement AEP :**

La mise à neuf du réseau de Grandchamp (dont la difficulté de maintenance croît d'année en année) devrait être réalisée en 1998, si les arrêtés de subvention du Département, de l'Etat et de l'Europe sont obtenus préalablement.

### **- Fond d'Olloix :**

Le Département se prononcera prochainement sur ce programme de travaux qui consiste à redessiner le carrefour du Fond d'Olloix et améliorer le traitement paysager des abords en enfouissant les réseaux et en mettant à neuf l'éclairage public. Si tout se passe bien, le Département devrait acheter les terrains nécessaires en 1998 et réaliser les études d'exécution (avec les concessionnaires retenus), la réalisation des travaux se faisant en 1999.

### **- Accès au Pré de Barre :**

La rénovation complète de cette voie est à l'étude et pourrait faire l'objet de travaux en 1998 si les accords nécessaires avec les riverains d'une part et avec les sociétés concessionnaires d'autre part sont obtenus.

### **- Rénovation de la voie de la Charreyrade :**

Ce dossier a été mis à l'étude avec le concours de la subdivision de l'Équipement et fait l'objet actuellement d'une demande de dotation auprès de l'Etat. La réalisation ne sera probablement pas possible avant l'hiver 1999, le programme d'enfouissement des réseaux ne pouvant être pris en compte cette année.

**- Mairie :**

La couverture de la mairie étant en très mauvais état, une étude plus globale portant sur la réfection de la toiture du Préau, la rénovation du logement situé à l'étage et l'aménagement en sous-sol d'une salle d'archives bien ventilée a été confiée à un architecte. Ces travaux devraient toutefois être différés en 1999.

p. 6

## LES DOSSIERS EN COURS AU PLAN INTERCOMMUNAL

### *Le plan de gestion des Gorges de la Monne*

Ce dossier initialement engagé par les communes d'Olloix et de Cournols est désormais suivi au niveau du SIVOM d'Aydat Puys et Vallées.

La mise au point du dossier auquel le Parc des Volcans a participé activement dans la phase d'étude s'est complété à l'automne d'une liste d'actions et de cartes thématiques.

L'ensemble du dossier devrait être soumis dans le 1er trimestre 1998 aux partenaires concernés : associations, utilisateurs, exploitants agricoles et services de l'Etat.

Une première tranche de travaux, confiée à l'ONF, devrait être réalisée d'ici l'été 1998.

Par ailleurs, le conseil municipal d'Olloix a demandé à l'Etablissement Public Foncier (EPF) d'étudier la possibilité de maîtriser le foncier appartenant à l'Etat. Une négociation avec le Service des Domaines a donc été engagé sur ce point.

### *La Maison de la Monne*

En juillet 1996, nous vous avons annoncé l'engagement d'une étude de faisabilité permettant, en concertation avec l'Evêché, d'envisager la rénovation de la maison de la maîtrise située au Pré de Barre.

L'étude, terminée en juillet 1997, a permis de mettre au point un projet de rénovation comprenant la création d'un gîte de groupes (40 lits environ), d'une salle d'activité de 110 m<sup>2</sup> et d'une auberge rurale.

Le Diocèse de Clermont a donné son accord de principe pour donner à bail emphytéotique au SIVOM d'Aydat Puys et Vallées l'ensemble de cette



propriété, le SIVOM devenant le maître d'ouvrage de l'opération. Un plan de financement des travaux a été élaboré ainsi qu'un projet de contrat administratif avec le futur gestionnaire. Plusieurs gestionnaires potentiels ont ensuite été pressentis et le SIVOM négocie actuellement un protocole d'accord avec les différentes parties intéressées dont la commune d'Olloix. Dans la mesure où ces démarches aboutissent, les travaux pourraient commencer en 1998 pour rendre la maison de la Monne opérationnelle dès le printemps 1999.

p.7

## VIE COMMUNALE

### **Noël des enfants**

Organisé par le CCAS de la commune, le Noël des enfants a eu lieu cette année le lundi 22 décembre à la maison de la Maîtrise.

Après un spectacle de magie burlesque qui enchantait les enfants et les parents, le père Noël fit son entrée chargé de cadeaux dans sa hotte et son traîneau.

Les yeux émerveillés des tous petits recevant leur cadeau fut la plus belle des récompenses pour les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette soirée.

A l'année prochaine, si vous êtes sages !

### **Nouveaux arrivants**

**Samedi 10 janvier, le maire et son conseil municipal ont eu le plaisir d'accueillir les nouveaux (enfin presque) arrivants de la commune. Environ 50 personnes se sont réunis dans la salle du préau pour le pot de l'amitié. Les principales lignes des actions communales ont été évoquées : POS - PAB - travaux en cours et futurs - vie communale. Bienvenue à ceux qui ont choisi la commune d'Olloix comme nouvelle résidence.**

## **Boîtes de chocolats**

S'il est une tradition bien ancrée dans notre commune c'est la distribution des boîtes de chocolats, et c'est avec un certain plaisir que les membres du CCAS vont à la rencontre de leurs aînés.

Autour d'un petit verre ou d'un café, les conversations vont bon train, merci de votre accueil, et espérons que la prochaine récolte de cacao soit fructueuse.

## **Naissances**

C'est avec plaisir que nous vous informons de la naissance de deux charmantes olloisiennes Marie Montalverne (lotissement Le Loup) et Solenne Ameil (le bourg).

## **Don du sang**

Au mois d'août 1997, un don du sang a été organisé à Cournols. Seulement 3 personnes de la commune d'Olloix étaient présentes.

Un appel est lancé à tous ceux qui peuvent :

**« Donnez votre sang , sauvez une vie ».**

## **Cérémonie du 11 novembre**

En ce jour commémoratif de l'armistice de la grande guerre, de nombreux habitants se sont rassemblés devant le monument aux morts.

Le souvenir demeure dans nos communes rurales. Le pot de l'amitié dans la salle du préau permet aux nouveaux venus de lier connaissance avec les Olloisiens de souche.

## **Permanence Emploi-Formation**

Nous rappelons à nos habitants à la recherche d'un emploi que Mme Agnès Lacroix se tient à leur disposition pour toutes les démarches nécessaires. Consulter la liste des permanences (jusqu'au 27/03/98), à la Mairie, ou téléphoner à la mairie de St Sandoux de 8h à 17h (tél. : 04 73 39 31 89).

## **Dons église**

Sur le bulletin municipal du mois de juillet, la municipalité avait sollicité de tous ses administrés leur aide financière pour les travaux de l'église. A ce jour, la somme de 6070 F a été récoltée ; merci à tous les généreux donateurs.

Bienvenue au Père Bernard Arnaud, nouveau prêtre de la paroisse d'Olloix. Si vous voulez le contacter :

## **OLLOIX**

### **CLUB DES TROIS PUY**

---

Les anciens sont toujours là ! Le club des Trois Puy garde, malgré vents et marées, toute sa vitalité !....

La gourmandise, notre plus grand défaut, mais un défaut excusable quand les autres plaisirs de la vie s'éloignent de nous, la gourmandise, donc, qui nous réunit chaque mois autour d'un bon goûter ou de délicieuses châtaignes, nous a menés vers Brioude puis dans le pays d'Ambert. Les visites du cloître de Lavaudieu et du Musée de la Machine à Vapeur ont intéressé tout le monde.

L'été dernier, un pèlerinage dans le maquis du Vercors nous a permis de redécouvrir cette superbe région.

Les plus aventureux iront cette année en Toscane admirer les merveilles de Florence et vérifier leur sens de l'équilibre à la tour de Pise...

La collecte traditionnelle pour les Restos du Coeur sera faite cette année en janvier sur le plan communal, élargissant ainsi notre contribution à cette oeuvre charitable.

Nous espérons continuer encore longtemps à entretenir la chaude amitié qui lie les vieux amis d'Olloix !

Jacqueline Loiseau.

#### **Restos du Coeur**

Le samedi 31 janvier, le CCAS de la commune et le Club des 3 Puy organisent une collecte de denrées non périssables au profit des plus démunis.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons de 14 h à 18 h dans la salle du préau.

Je n'ai plus souvenance de son nom mais un philosophe disait :  
« quand tu prends tu perds, quand tu donnes tu gagnes »

SOCIETE DE CHASSE « LE GITE »



**Le président de la société de chasse souhaite une bonne et heureuse année 1998 à tous les sociétaires.**

**Qu'au cours de cette nouvelle année, nous puissions pratiquer nos activités avec le souci de gestion qui nous anime et ce dans une nature préservée qui nous entoure encore aujourd'hui et dont nous serons toujours les ardents défenseurs.**